



Syndicat **cg**t des personnels des associations

Léo Lagrange

www.cgt-leolagrange.fr

☎ 06 10 15 59 04

✉ syndicat@cgt-leolagrange.fr

COMMUNIQUÉ

ENVOI DES TRACTS SYNDICAUX AUX SALARIÉS DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE LÉO LAGRANGE

La direction vient de décider de ne plus prendre en charge comme cela était fait depuis plus de 15 ans et prévue par la convention collective de l'animation l'envoi des tracts syndicaux par voies postales aux salariés de l'UES Léo Lagrange, elle veut se contenter d'envoyer les tracts par mail à quelques salariés disposant d'une adresse mail professionnelle.

Pour la CGT, ce n'est pas acceptable, rien ne peut justifier une telle décision. L'inégalité de traitement des salariés pour la réception des tracts syndicaux pose de réelles questions de démocratie pour une information égalitaire pour tous.

La direction qui n'a pas digéré le résultat de la CGT lors des dernières élections continue dans sa ligne droite et tente encore de faire taire la CGT par tous les moyens.

La CGT considère que la communication écrite doit être garantie à toutes et tous en tout point pour l'ensemble des salariés de l'UES Léo LAGRANGE et de façon égalitaire.

La CGT demande à la direction : Monsieur Bruno LEROUX, le président – Monsieur Yann LASNIER, le secrétaire général et Monsieur Vincent SEGUELA le délégué général chargé de Relations Sociales et de l'engagement qui est l'instigateur de ce recul de rétablir les conditions de distribution des communications syndicales pour l'ensemble des salariés.

De plus nous demandons de réelles négociations sur les salaires, les conditions de travail

TOUS MOBILISES POUR LA LIBERTÉ D' ACTIONS



**LIBERTÉ
D'EXPRESSIONS
SYNDICALES**